



Ligue pour la Protection des Oiseaux

COMMUNIQUÉ de PRESSE

mardi 31 octobre 2000

CONTACT

Jean-François
LOUINEAU

Tel 06 89 15 57 30
Fax 05 46 83 95 86

Transport maritime de matières dangereuses

Pour les marins, pour la mer, pour les oiseaux TROP C'EST TROP !

Dix mois après l'Erika, et à deux mois de la fin de la présidence française de l'Union Européenne, la catastrophe industrielle de l'levoly Sun montre clairement que la sécurité maritime du transport de matières dangereuses doit être une des priorités du sommet de Nice les 7, 8 et 9 décembre 2000.

La LPO rappelle, à l'adresse toute particulière de Monsieur Jean-Claude Gaysot, l'urgence et l'importance :

- d'un renforcement de la réglementation européenne,
- d'une politique de modernisation de la flotte spécialisée dans le transport des produits dangereux,
- d'un plan de modernisation des infrastructures portuaires pour l'accueil de ces navires et la prise en charge des procédures de nettoyage des cuves.

Incidences sur la faune

Concernant les conséquences du naufrage du levoly Sun sur les écosystèmes marins et côtiers il apparaît que des trois produits considérés comme biodégradables, le styrène pourrait s'avérer très nocif pour les coquillages, les poissons et les mammifères marins de la zone du naufrage. Pour les oiseaux, il y a en l'état des connaissances un risque par ingestion directe, ou par contact lors de la polymérisation, qui de réaction lente, du fait de la température de l'eau (env. 12°C) peut produire une pellicule plastique ou des filaments en surface pouvant piéger les oiseaux.

La zone du naufrage est fréquentée couramment par des dauphins de Risso, des dauphins communs et des grands dauphins. Pour les oiseaux, le site voit passer des centaines de milliers d'Alcidés (pingouins torda, guillemots de Troil, etc.), de Laridés (goélands, mouettes rieuses et tridactyles) et bien d'autres espèces d'oiseaux marins comme les fous de Bassan, les plongeurs, les grèbes, macreuses, eiders, etc.

Dans le cas où partie des 6 000 tonnes de produits chimiques, des éventuels adjuvants et du fuel de propulsion affecteraient la bande côtière, des sites majeurs pour l'hivernage des oiseaux d'eau (canards, bernaches cravants, limicoles) pourraient alors être touchés comme la Baie du Mont St Michel et la Baie des Veys qui hébergent plus de 90 000 limicoles.

La LPO et son équipe spécialisée dans les soins aux oiseaux marins sont en alerte et se préparent à installer un poste avancé à Chérbourg afin de transférer les oiseaux vers le centre de soins LPO de l'Île Grande (Côtes d'Armor).

Du fait de la toxicité annoncée des substances, La LPO se contraint à recommander de ne pas toucher les oiseaux échoués mais de lui signaler leur présence et leur état au 02 96 91 91 02.

Allain BOUGRAIN-DUBOURG
Président de la LPO

Retrouvez nos communiqués sur le site <http://perso.libertysurf.fr/lpo-anjou>

Siège social national : LPO - Corderie Royale - BP 263 - 17305 Rochefort cedex - Tél 05 46 82 12 34/ Fax 05 46 83 95 86
Association reconnue d'utilité publique - Représentant officiel de BirdLife International en France